



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 27/09/2021

DLB 2021/459

L'an deux mille vingt et un et le lundi 27 septembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes à MONTBLANC, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 17/09/2021

Affichage de la convocation : 17/09/2021

Etaient Présents : 55

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Francis FORTE représenté par PEGURIE David, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL.

Absents Excusés : 46

Jean-Louis ABADIE, Louis BENTAJOU, Olivier BRUN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHES, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Véronique REY, Joël RIES, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Marie-Agnès SCHERRER, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Présentation du rapport de gestion 2020 de la Société d'Economie Mixte de Production Energétique Renouvelable (SEMPER)

L'article 1524-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que les représentants des collectivités locales au sein des instances dirigeantes de la société doivent établir annuellement un rapport écrit au comité syndical qui les a désignés.

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20210928-DLB20210927_459-DE
Reçu le 28/09/2021
Monsieur le Président porte à votre connaissance, les rapports concernant l'exercice 2020 de la Société d'économie mixte de production énergétique renouvelable (SEMPER) dont le siège social est : 27 avenue de Pézenas 34 120 Nézignan l'Evêque 34 120 Pézenas, joint en annexe (rapport de gestion et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels).

Données SEMPER	2017	2018	2019	2020
Capital versé fin d'exercice	1 000 000	1 000 000	1 590 000	1 695 000
Chiffres d'affaires HT	115 178	104 362	76 399	62 570
Le résultat net	13 356	13 765	-24 854	-43 629
Résultat distribué	---	---	---	---
Masse salariale	51 668	32 101	54 060	33 631

Au cours de l'exercice social 2020, la SEMPER a réalisé un chiffre d'affaires net de **62 570,18** euros contre **76 399,05** euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué des recettes de la centrale de l'Eco parking de Pézenas et des prestations de co-développement avec Quadran.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **184 185,89** euros pour l'exercice, contre **160 415,16** euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **59 025,54** euros au 31/12/2020 contre **62 802,57** euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 174,12** euros au 31/12/2020 contre **4 411,84** euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **33 631,14** euros au 31/12/2020 contre **54 060,42** euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **35 271,94** euros au 31/12/2020 et **19 013,64** euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **52 082,65** euros au 31/12/2020 contre **20 122,35** euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **50 467,08** euros, contre **21 515,75** euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **275,00** euros au 31/12/2020, contre **-595,37** euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-43 628,57** euros contre une perte de **-24 854,45** euros au titre du précédent exercice.

Le SICTOM détient 40,34 % du capital social de 1 695 000 € au 31/12/2020.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte du rapport d'activité 2020 de la SEMPER.

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité 2020 de la SEMPER.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

 **Le Président,**

Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 28/09/2021 et de sa publication le 28/09/2021

A Nézignan l'Évêque, le 28/09/2021